

Riyad ferme la porte aux critiques occidentales

TENSIONS

L'Arabie saoudite a expulsé hier l'ambassadeur canadien en raison des remontrances d'Ottawa concernant la politique du royaume en matière des droits de l'homme. Le Canada a réagi en se disant « inquiet ».

David NASSAR, avec agences | OLI

C'est la première fois que l'Arabie saoudite prend une mesure aussi hostile vis-à-vis d'une puissance occidentale. Dans un communiqué publié hier par l'agence saoudienne de presse, Riyad a donné vingt-quatre heures à Dennis Horak, l'ambassadeur canadien en Arabie saoudite, pour quitter le pays et a annoncé avoir rappelé son ambassadeur à Ottawa « pour consultations », ainsi que le gel de « toutes nouvelles transactions concernant le commerce et les investissements » avec le Canada. En cause : les critiques du Canada concernant la politique saoudienne en matière de droits de l'homme. Le 30 juillet dernier, Samar Badaoui et Nassima el-Sadah, deux militantes des droits des femmes ont été arrêtées par l'agence saoudienne de la Sûreté de l'État. Mme Badaoui, qui a reçu le Prix international du courage féminin en 2012, décerné par le département d'État américain, est la sœur de Raef el-Badaoui, arrêté en 2012 et condamné en 2014 à dix ans de prison et 1 000 coups de fouets pour « insultes à l'islam », et dont l'épouse et les trois enfants s'étaient exilés en Égypte puis au Liban, avant d'obtenir l'asile politique au Canada. « Le 1er juillet dernier, ils ont obtenu la citoyenneté canadienne », rappelle pour L'Orient-Le Jour David Rigoulet-Roze, enseignant et chercheur à l'Institut français d'analyse stratégique (IFAS) et rédacteur en chef de la revue *Orients stratégiques*.

Le 2 août, la chef de la diplomatie canadienne, Chrystia Freeland, s'était dit « très alarmée d'apprendre l'emprisonnement de Samar Badaoui ». Le lendemain, l'ambassade canadienne à Riyad tweetait : « Nous appelons les autorités saoudiennes à les libérer immédiatement ainsi que tous les autres activistes pacifiques des #droitsdel'homme. » C'est la terminologie de ce dernier tweet qui a fait déborder le vase. Dans le communiqué du ministère des Affaires étrangères saoudien, on pouvait lire : « Il est très regrettable de recourir à l'expression "libération immédiate" dans la déclaration canadienne, ce qui constitue un usage répréhensible et inacceptable dans le langage entre des États souverains. » Le ministre saoudien des Affaires étrangères, Adel el-Jubeir a réaffirmé que Riyad « refuse toute ingérence dans ses affaires intérieures » et les « traitera toutes de façon déterminée ».

Pas à l'époque de Fayçal et Obama

C'est une petite révolution de la part du royaume wahhabite, habitué à faire le dos rond face aux critiques occidentales. Selon un observateur de la région interrogé par L'Orient-Le Jour et qui désire rester anonyme, cette mesure punitive à l'encontre du Canada ne se serait pas produite du temps où le prince Saoud al-Fayçal, ministre saoudien des Affaires étrangères de 1975 à 2015, était en poste. « M. Fayçal qui était de la famille royale avait le pouvoir de guider la politique étrangère saoudienne, contrairement au ministre actuel », qui suit les ordres du téméraire prince héritier Mohammad ben Salmane, « à qui manque la sagesse politique de Saoud al-Fayçal », selon l'observateur. Le royaume n'aurait certainement pas, dans la même logique, pu faire cela à l'époque où Barack Obama était assis dans le bureau

Ovale. Le fait d'avoir un président américain, Donald Trump, qui ne cache pas son indifférence pour le respect des droits de l'homme et son goût pour l'autoritarisme, laisse une marge de manœuvre non négligeable non seulement à ses ennemis mais aussi à ses alliés.

Riyad semble ainsi avoir volontairement surréagit pour faire de cette affaire un cas de jurisprudence. Le message est clair : le royaume ne tolère plus les critiques sur son non-respect des droits de l'homme. La génération saoudienne actuellement au pouvoir et incarné par ben Salmane est moins encline que la génération précédente à recevoir des critiques en termes de politique intérieure. Le prince héritier est un promoteur du libéralisme, notamment en autorisant les femmes à conduire, mais celui-ci s'accompagne d'une plus grande restriction des libertés politiques. Les arrestations de Samar Badaoui et de sa collègue sont intervenues quelques semaines après celles d'une dizaine de militantes des droits des femmes, accusées de porter atteinte à la sécurité nationale et de collaborer avec les ennemis de l'État. Le reste du monde ne peut pas se voiler la face alors que « la lutte acharnée contre les défenseurs des droits de l'homme se poursuit en Arabie saoudite », a déclaré l'ONG Amnesty International, appelant d'autres gouvernements à se joindre au Canada pour obtenir « la libération inconditionnelle et immédiate de tous les prisonniers de conscience ».

Contrat d'armements

Le Canada a préféré éviter la surenchère verbale, se contentant de déclarer, par le biais de la porte-parole du ministère des Affaires étrangères Marie-Pier Baril, que « nous sommes sérieusement inquiets de ces informations de presse et nous cherchons à en savoir plus sur la récente déclaration du royaume d'Arabie saoudite ». Tout en ajoutant que « le Canada défendra toujours la protection des droits humains, notamment des droits des femmes et de la liberté d'expression partout dans le monde ». De leur côté, le Bahreïn, les Émirats arabes unies et l'Autorité palestinienne ont fait part de leur solidarité envers l'Arabie saoudite en condamnant « l'ingérence canadienne » dans les affaires intérieures saoudiennes. En 2015, le royaume saoudien avait rappelé son ambassadeur à Stockholm pour des raisons similaires, mais l'expulsion brute du diplomate canadien est le signe qu'un palier supplémentaire a été franchi. S'en prendre au Canada n'est pas anodin. En plus du cas de la famille d'el-Badaoui, devenue canadienne, il y a un contentieux entre les deux pays concernant un contrat d'armement d'un montant proche des quinze milliards de dollars. Conclu en 2014 et suspendu en janvier dernier par le gouvernement Trudeau, suite à la pression de l'opposition et des besoins de l'enquête ouverte par la justice de son pays, censée déterminer si des véhicules blindés fournis par Ottawa à Riyad ont été utilisés dans la répression de la population saoudienne de confession chiite et dans la mort de civils au Yémen. « L'usine où sont produits ces blindés de type LAV-6 se trouve dans la ville de London (Ontario) très dépendante de ce genre d'emplois. C'est une implantation canadienne de la société General Dynamics Land System-Canada, une filiale dont la maison-mère est américaine », explique pour L'OLJ M. Rigoulet-Roze.

Selon l'institut officiel Statistique Canada, les échanges commerciaux entre le Canada et l'Arabie saoudite, à l'avantage de ce dernier, se sont élevés à un peu plus de trois milliards de dollars. « C'est assez marginal », dit à l'AFP Thomas Juneau, expert sur le Moyen-Orient à l'université d'Ottawa et ancien analyste sur la région pour le ministère canadien de la Défense. Mais le Canada pourrait subir « un impact économique non négligeable », selon M.

Juneau, si l'Arabie saoudite décidait d'annuler le contrat d'achat de véhicules blindés légers. Ceux qui paieront les premiers pots cassés dans cette affaire sont les Saoudiens vivant au Canada, particulièrement les étudiants, qui seraient entre 7 000 et 16 000. Le ministère de l'Éducation saoudien a précisé hier soir que les autorités planchent déjà sur un plan pour le transfert de leurs bourses vers d'autres pays.